



Monsieur le Conseiller-Ministre du Département des Relations Extérieures et de la Coopération,

Monsieur le Conseiller-Ministre du Département pour l'Intérieur,

Madame le Doyen et Monsieur le Vice-Doyen,

Excellences,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs les Consuls honoraires,

Chers amis,

J'ai le privilège et l'honneur d'ouvrir la deuxième édition de la Réunion plénière entre le gouvernement princier et le corps consulaire honoraire de Monaco. Elle est placée sous le signe de la coopération, de la cordialité et de la transparence. Soyez les bienvenues

Mais avant d'aborder cette séance de travail tant attendue, je vous rappelle la disparition toute récente de notre regretté collègue et ami, Guisepe Boglio. Sa grande contribution à la vie consulaire et social restera à jamais le plus beau témoignage de son attachement à Monaco mais aussi au pays qu'il a représenté dignement, la Moldavie. Je vous propose d'observer une minute de silence en sa mémoire.



Je rappelle que cette rencontre, est, avant tout, un moment de concertation déterminant pour la Principauté et pour le corps consulaire, à la fois. Elle est devenue une date incontournable du calendrier consulaire à Monaco.

Des échanges francs, directs et fructueux sont attendus tout au long de cet après-midi :

- Sur l'action du gouvernement,
- Sur les projets importants qu'il dessine aux habitants,
- Sur les différents aspects sécuritaires qu'il compte déployer sur le terrain
- Sur sa position par rapport à l'actualité locale et internationale
- Sur sa prospective à l'ombre des accords qui se négocient avec L'Union européenne, et pour laquelle nous écouterons avec attention l'intervention de Monsieur Gilles Tonelli dans quelques minutes ;

À travers les échanges qu'elle permet, cette réunion vise principalement à renforcer le rôle consulaire à Monaco.

En effet, la quantité de renseignements et d'éclaircissements qui y seront livrés, donneront aux consuls les moyens et les outils nécessaires à la bonne conduite de leur mission, soutenus, comme toujours, par l'ACHM, et guidés par l'intérêt propre à chacun des pays qu'ils représentent.

Cette réunion saura, aussi, être à la hauteur des attentes de nos concitoyens. À sa façon, elle contribuera à amener des réponses à certaines de leurs nombreuses préoccupations.



Comme vous le savez, Monaco demeure un cas unique en son genre, au plan consulaire. Les rapports privilégiés que les autorités ont réussi à établir avec le corps consulaire honoraire est le fruit d'une idée force reprise par les Souverains monégasques successifs. L'idée que la Principauté puisse mettre à contribution des hommes et des femmes venus d'horizons divers et de cultures variées, avec un parcours professionnel exceptionnel de surcroît, afin de promouvoir Monaco, et enrichir son tissu social, économique et culturel.

En reconnaissance pour cette exceptionnelle contribution, Monaco accorde aux consuls honoraires, et à l'ACHM qui les regroupe, tout particulièrement, un appui inconditionnel et une grande visibilité. Des atouts de taille qui favorisent l'efficacité de l'activité consulaire et le développement des relations internationales de la Principauté.

Cette approche stratégique, typiquement monégasque, de l'activité consulaire a fait ses preuves dans le temps et je peux ici affirmer que les liens noués actuellement entre le corps consulaire et la Principauté n'ont pas d'égal. Fondés sur la confiance et sur le respect mutuel, ils ont ainsi pour socle des objectifs et des valeurs solides qui servent Monaco et les pays que nous représentons.

J'aimerais par conséquent saisir cette opportunité pour remercier Son Excellence Monsieur le Ministre D'état, membre d'honneur à vie de l'ACHM, pour son soutien fidèle ; Remercier également notre ministre de tutelle ici présent, M. Gilles Tonelli, ainsi que l'ensemble du département des Relations extérieures pour cet indéfectible support qui crée les conditions d'une action consulaire efficace et pertinente. *Monsieur Tonelli vous avait*



toujours était un ami de notre corps consulaire et vous nous avait toujours soutenu afin de réussir notre mission. Merci.

La formidable équipe que constitue Mme Rosabrunetto, Mme Caruso Ravera, M. Sanmori et toutes les autres personnes du département, représente un précieux atout pour des représentations diplomatiques et consulaires en quête de performance et d'efficacité. Ils en sont tous vivement et sincèrement remerciés.

J'aimerais également exprimer ma gratitude à la direction de la Coopération internationale du département des Relations extérieures, représentée aujourd'hui par Mme Bénédicte Schuts, pour l'efficacité de ses programmes d'aide internationale auxquels nombre de mes confrères consuls sont intimement associés. Rien qu'au cours des 3 dernières années, plus de 37 millions d'Euros ont été alloués à 330 projets, faisant ainsi bénéficier près de 800 mille individus de par le monde.

Un véritable accomplissement, pour un pays de la taille de Monaco ! C'est une preuve supplémentaire de la volonté du souverain de créer les conditions d'un monde plus juste.



Posons-nous ces questions : Pourquoi Monaco est-il un modèle si réussi ? Pourquoi Monaco attire-t-il tant de résidents étrangers dans un espace aussi exigü ? qu'est-ce qui rend Monaco ce bassin de vie et de travail si attractif ?

Constitué d'une population majoritairement étrangère, en quête, de qualité de vie, de sécurité physique autant que numérique-, de stabilité politique, de fiscalité attractive, d'infrastructure médicale, scolaire et culturelle performante, et d'institutions modernes, Monaco est un État souverain indépendant, un pays de droit, régi par des lois et des règles justes et équitables. Un pays qui se veut propice à la création et à l'entrepreneuriat, cherchant à attirer de nouveaux résidents afin d'enrichir- au sens le plus large du terme- sept siècles d'histoire, de traditions et de valeurs communes.

Durant les dernières années, beaucoup de chantiers ont fleuri dans le but d'augmenter le potentiel d'accueil des services publics, comme la santé, l'éducation, l'immobilier domanial ou la voirie. L'immobilier privé n'a pas échappé à cette dynamique ainsi que les secteurs de L'hôtellerie de luxe.

Comme vous vous en doutez sûrement, cette effervescence n'est pas étrangère à la détérioration de la qualité de vie que ressentent malheureusement les résidents, toutes communautés confondues : nuisances sonores, embouteillages, difficultés de stationnement, manque d'espaces verts, sont quelques-unes des plaintes récurrentes en provenance de nos ressortissants.

Bien que nous comprenions l'intérêt des projets immobiliers a long termes, bien que nous pensions, dès le départ, très



préjudiciable la simultanéité de tous ces chantiers, nous n'en croyions pas moins essentielle une bonne campagne de communication de la part du gouvernement, afin d'apaiser les résidents et mieux les associer à l'effort de développement, crucial pour l'attractivité et l'avenir de Monaco.

Pour ce qui les concerne, les consulats continuent de coordonner avec les différentes autorités et administrations locales afin de faciliter l'accueil à Monaco de leurs ressortissants. Les accompagnants par la suite dans leurs démarches administratives personnelles ou professionnelles, nécessaires à leur installation et à leur intégration dans le tissu socio-économique local.

À cet égard, nous jugeons que des améliorations et une meilleure coordination entre service restent à faire, afin de faciliter, encore plus, les démarches administratives incontournables pour toute personne étrangère, souhaitant habiter, établir une société, et travailler en Principauté.

Une initiative comme le Welcome office (j'en profite là pour saluer Mme Laurence Garino, directrice de ce programme, qui est parmi nous), et une autre initiative comme Digital protection, sont des signaux francs de l'engagement de la Principauté à faciliter l'établissement des étrangers d'une part et à aider à la création des sociétés qui leur reviennent de l'autre.



Mesdames et Messieurs,

Nombreuses furent les initiatives menées avec succès par l'ACHM. Et avec les enseignements qu'elles ont imprimé en nous, nous nous sentons aujourd'hui mieux armés et dans de meilleures dispositions pour affronter les défis de plus en plus nombreux du moment.

Ceux d'un monde globalisé et en plein bouleversement – politique – économique – technologique et climatique.

Un monde dans lequel renaissent les vieux démons de l'extrémisme, du racisme, de l'intolérance et du repli sur soi.

Un monde à la recherche de repères ; qui tâtonne, et fait souvent de faux-pas.

Un monde à l'imprévisibilité jamais égalée.

S'ajoute à cela une instabilité sociale préoccupante, née de l'inflexion de la courbe de croissance, de la montée du chômage et de l'arrivée massive de migrants. Mais aussi, de la résurgence du protectionnisme, et de la tentation de rompre avec les espaces économiques, propices à la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux.

Des courants de pensée que l'on croyait enterrés se remettent aujourd'hui à circuler.

Des procédés qu'on croyait à tout jamais abandonnés sont de nouveau utilisés pour mâter l'aspiration à la liberté de peuples opprimés.

Des sites et des cités inscrites au patrimoine mondial sont impunément bombardés.



Des hommes, des femmes et des enfants sont atrocement violentés et assassinés.

Face à ces difficultés, à ces incertitudes,

Face aux risques d'une guerre généralisée, débordant des frontières du Moyen-Orient et de l'Afrique.

Face à la barbarie qui frappe aux portes de nos nations, et qui s'y infiltre quelques fois, touchant dans leur chair des villes comme Paris, Nice, Bruxelles, Berlin, Londres, Manchester, Barcelone ou Istanbul, l'homme doit se penser autrement. Se penser dans un monde trouble où tous les équilibres peuvent être rebattus ; un monde où plus d'effort, plus d'engagement, seront exigés pour que nos espoirs ne soient pas tous enterrés.

Cette réflexion on doit tous aussi la mener à notre échelle. Au niveau individuel du consul comme à celui collectif de l'ACHM.

L'ACHM garde, malgré tout, confiance dans un avenir plus serein, et dans un contexte qui continuera de faire de Monaco un havre de paix, de sécurité et de stabilité, une terre d'accueil où il fait si bon vivre, s'épanouir et travailler.

Je compte profiter de cette occasion et de la présence de M. Celario, Top Cop, pour témoigner de ma grande reconnaissance et de celle de mes collègues au regard de l'efficace dispositif de sécurité déployé récemment à Monaco (le Plan Sûreté publique 2020) et tout particulièrement durant la longue période des fêtes. Nos concitoyens inquiets de la tournure que prenaient les événements en Europe, ont accueilli avec beaucoup de satisfaction et de confiance cette pertinente initiative. À ce propos, nous attendons avec impatience les interventions du conseiller-ministre de gouvernement pour l'Intérieur M. Célario, et du contre-amiral Dominique Riban.



Réunir le corps consulaire autour des membres du gouvernement m'offre aujourd'hui l'opportunité d'exprimer, une fois de plus, ma gratitude et ma reconnaissance envers mes collègues, eux qui accomplissent avec détermination et dévouement, la grande responsabilité qui leur échoit. Je vous rappelle qu'aujourd'hui notre regroupement consulaire c'est 81 consul autorisés à exercer en Principauté, dont 7 nominations on eu lieu l'année dernière (lire liste)

Je dois ici aussi saluer le travail réalisé par les 5 commissions de l'ACHM, et plus particulièrement celui de la commission Communication, Présider par notre Collègue le Consul Honoraire de Grande Bretagne et Irlande du Nord Monsieur Eric Blair, pour le travail assidu en cours sur la publication prochaine d'une plaquette de présentation de L'ACHM.

Je salue aussi le conseil d'administration, et plus spécialement son bureau, mais également le colonel Jouan et l'ensemble des membres qui, sans leur engagement et leur contribution, notre regroupement n'aurait été aussi dynamique et efficace.

Un salut spécial aux 3 ambassadeurs résidents, membres d'honneur de l'ACHM, pour leur support permanent et leur disponibilité. Vous êtes, Excellences, les 3 étoiles guidant le corps diplomatique à Monaco.

Nous devrions aussi reconnaître la qualité du travail accompli par notre ami Henri FISSORE, grand serviteur de l'état monégasque, qui a œuvré pour les communautés étrangères et l'attractivité de Monaco. On lui souhaite une bonne retraite bien méritée.



Merci à M. Pauli, pour tous les services rendus. Je lui souhaite plein succès dans la nouvelle mission qui lui est confiée tout en formant mes vœux de bienvenue et de réussite à son heureux successeur, Monsieur Benjamin VALLI.

La charge qui nous est confiée, la confiance que le pays que nous représentons, et que le Souverain et son gouvernement, ont placée en chacun de nous sont d'immenses responsabilités qui nous obligent et que nous saurons honorer, coûte que coûte !

Comme par le passé, l'ACHM restera à vos côtés chers collègues. Elle ne ménagera aucun effort, n'hésitera devant aucun obstacle pour promouvoir votre fonction, et pour vous soutenir dans l'exercice quotidien de votre responsabilité.

Voici mon message aujourd'hui. Merci de votre patience et bonne réunion.

Merci